Acte certifié exécutoire

972-200041788-20230526-2-DE

Réception par le Préfet : 26-05-2023 Publication le : 26-05-2023



République Française Collectivité Territoriale de Martinique Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique

# EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU JEUDI 06 AVRIL 2023

Présidence : Bruno Nestor AZEROT

Secrétaire : Frédéric BUVAL

Date de convocation : 28 mars 2023 Nombre de conseillers en exercice : 53 Nombre d'élus présents pour ce point : 28

Nombre de procuration : 15

# Extrait n°CC-04-2023-083-1

Annule et remplace l'extrait n° CC-04-2023-083 qui comportait une erreur matérielle.

Objet : Adoption du budget primitif 2023 du budget annexe de l'Eau potable

# **ÉTAIENT PRÉSENTS:**

Philippe TRUCA (Suppléant de Madame Marie-Thérèse CASIMIRIUS), Patricia Athanase PALMONT, Thierry MARÉCHAL, George GÉLIE, Olivier JEAN-DENIS, Sainte-Rose CAKIN, Joseph PÉRASTE, Charles CARISTAN, Jean-Christophe BOULANGÉ, Germain DUTON, Claude Rémy HARNAIS, Gwladys COLER, Joël Christine LINORD, Claude BELLUNE, Maryse ALSIF épse RANGOLY, Christian VERNEUIL, Georgette RANGOLY, Bruno Nestor AZÉROT, Fabienne LABRANCHE-GROUGI, Jean-Baptiste ROTSEN, Violaine DIAZ, Jean-Hugues MOMPHILE, Josette MASSOLIN, Frédéric BUVAL, Patricia Marie GUION-FIRMIN. Arrivés en cours de séance: Jonathan TABAR, Gilbert COUTURIER, Sylvain HOCHE.

# **AVAIENT DONNÉ PROCURATION:**

Lucien SAINT-JEAN-THÉRÈSE à Patricia Athanase PALMONT, Justin PAMPHILE à Olivier JEAN-DENIS, Farell FRANCOIS-HAUGRIN à Violaine DIAZ, Belfort BIROTA à Christian VERNEUIL, Sarah ANGAMA à Josette MASSOLIN, Saint-Yves RANGOM à Joseph PERASTE, Christian RAPHA à Bruno Nestor AZEROT, Annick CHARLEC à Patricia GUION-FIRMIN.

En cours de séance: Paulette RAPON à Jean-Baptiste ROTSEN, Christian PALIN à Frédéric BUVAL, Stéphane LORDELOT à Claude BELLUNE, Sylvie PALCY à Jonathan TABAR, Kristelle RISAL à Gilbert COUTURIER, Jenny DULYS-PETIT à Georgette RANGOLY, Jean-Louis MARIE-LOUISE à Monsieur Charles CARISTAN.

# **ÉTAIENT ABSENTS OU EXCUSÉS:**

Félix ISMAIN, Annick COMIER, Pamela PATRON, Laura LITADIER épse VILLET, Robert DULYMBOIS, Chantal MAIGNAN, Patrick BONIFACE, Rose-Marie GÉNOT-PLESDIN. En cours de séance: Jean-Michel Ulrich COTRÉBIL, Maurice BONTE.

AR-Préfecture de La Martinique

972-200041788-20230526-2-DE

Réception par le Préfet : 26-05-2023

Publication le : 26-05-2023

# Le Conseil Communautaire,

Vu le Code général des Collectivités Territoriales (CGCT) notamment les articles L1612-2 et suivants ;

Vu l'arrêté du 21 décembre 2022 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M. 4 applicable aux services publics industriels et commerciaux ;

Vu la délibération du Conseil Communautaire n° CC-02-2023-019 du 02 mars 2023 portant sur le débat d'orientation budgétaire pour l'exercice 2023 ;

Vu la délibération du Conseil Communautaire n° CC-04-2023-050 du 06 avril 2023 approuvant le compte de gestion 2022 du budget annexe de l'Eau potable ;

Vu la délibération du Conseil Communautaire n° CC-04-2023-056 du 06 avril 2023 approuvant le compte administratif 2022 du budget annexe de l'Eau potable ;

Vu la délibération du Conseil Communautaire n° CC-04-2023-062 du 06 avril 2023 relative à l'affectation des résultats 2022 du budget annexe de l'Eau potable ;

Considérant qu'en application de l'article L1612-2 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), la date limite de vote des budgets primitifs des collectivités locales est fixée au 15 avril de l'année ;

Considérant que le budget principal et ses budgets annexes doivent être adoptés au cours de la même séance, en vertu du principe d'unité budgétaire ;

Considérant que les comptes de l'exercice précédent étant arrêtés, les résultats de clôture peuvent être intégrés dès le budget primitif ;

Considérant que pour le budget annexe de l'Eau potable, les sections de fonctionnement et d'investissement sont équilibrées comme suit :

AR-Prefecture de La Martinique

972-200041788-20230526-2-DE

Réception par le Préfet : 26-05-2023

Publication le : 26-05-2023

BUDGET PRIMITIF 2023	Proposition nouvelles	RAR	Budget Primitif
Total Dépenses	+39 228 051,50	+2 266 924,14	41 494 975,64
Total Recettes	+38 852 364,04	+2 642 611,60	41 494 975,64
EQUILIBRE GLOBAL	- 375 687,46	375 687,46	0,00

Dép	enses					
F/I	D/R	Chap.	Libellé	Proposition nouvelles	RAR	Budget Primitif
F	D	002	Résultat reporté	00	00	MAN TO SERVER
F	D	011	Charges à caractère général	+380 292,16	+64 542,03	444 834,1
F	D	012	Charges de personnel	+1 156 163,78	+3 791,57	1 159 955,3
F	D	14	Atténuation de produits	00	00	REPORT OF THE
F	D	65	Charges de gestion courante	+4 000,00	00	4 000,0
F	D	66	Charges financières	+45 841,53	00	45 841,5
F	D	67	Charges exceptionnelles	+1 143 861,08	+2 241,00	1 146 102,08
F	D	68	Dotations provisions semi- budgétaires	00	00	
F	D	023	Virement à la section d'investissement	+10 911 238,38	00	10 911 238,3
F	D	042	Opérations d'ordre	+4 687 837,56	00	4 687 837,50
Total Dépenses		+18 329 234,49	+70 574,60	18 399 809,0		
Rec	ettes					
F/I	R	Chap.	Libellé	Proposition nouvelles	RAR	Budget Primitif
F	R	002	Résultat reporté	+14 422 844,26	00	14 422 844,2
F	R	013	Atténuation de charges	+25 000,00	00	25 000,0
F	R	042	Opérations d'ordre	+226 000,00	00	226 000,00
F	R	70	Produits services, domaine et ventes div	00	00	
F	R	74	Dotations et participations	00	00	
F	R	75	Produits de gestion courante	+2 600 000,00	+1 125 964,83	3 725 964,8
Tota	al Rece	ettes		17 273 844,26	1 125 964,83	18 399 809,0
Eat	ilibre s	ection de	fonctionnement	-1 055 390,23	1 055 390,23	

AR-Préfecture de La Martinique

972-200041788-20230526-2-DE

Réception par le Préfet : 26-05-2023

Publication le : 26-05-2023

F/I	D/R	Chap.	Libellé	Proposition nouvelles	RAR	Budget Primitif
1	D	001	Solde d'exécution reporté	00	00	
1	D	10	Dotations, fond divers	00	+14 401,84	14 401,84
1	D	13	Subventions	+35 000,00	00	35 000,00
1	D	16	Emprunts et dettes	+175 541,26	00	175 541,26
1	D	20	Immobilisations incorp.	+100 000,00	+2 643,06	102 643,00
1	D	21	Immobilisations corporelles	+217 903,11	00	217 903,11
I D 23 Immobilisations en cours I D 27 Autres immo. financières		00	00			
		1	D 2	00	00	
1	D	Opé.	Opérations d'équipement	+20 144 372,64	+2 179 304,64	22 323 677,28
1	D	040	Opérations d'ordre	+226 000,00	00	226 000,00
Tota	al Dépe	nses		20 898 817,01	2 196 349,54	23 095 166,5
Rec	ettes					A CHARLES
F/I	D/R	Chap.	Libellé	Proposition nouvelles	RAR	Budget Primitif
1	R	001	Solde d'exécution reporté	+845 580,81	00	845 580,8
1	R	040	Opérations d'ordre	+4 687 837,56	00	4 687 837,5
1	R	13	Subventions	+5 133 863,03	+1 477 059,69	6 610 922,7
1	R	10	Dotations, fond divers	00	+14 401,84	14 401,8
I.	R	23	Immobilisations en cours	00	+25 185,24	25 185,2
ľ	R	021	Virement à la section d'investissement	+10 911 238,38	00	10 911 238,3
Tota	al Rece	ettes		21 578 519,78	1 516 646,77	23 095 166,5
Équ	ilibre s	ection d'in	nvestissement	679 702,77	-679 702,77	

Considérant qu'il convient d'adopter le budget primitif 2023 du budget annexe de l'Eau potable qui s'équilibre en recettes et en dépenses ;

Considérant que les membres de la Commission finances, réunis le 29 mars 2023, ont émis un avis favorable ;

Acte certifié exécutoire

972-200041788-20230526-2-DE

Réception par le Préfet : 26-05-2023 Publication le : 26-05-2023

Après en avoir délibéré

À l'unanimité,

# DÉCIDE

# Article 1:

**D'adopter** le budget primitif 2023 du budget annexe de l'Eau potable qui s'équilibre en recettes et en dépenses comme suit :

BUDGET PRIMITIF 2023	Proposition nouvelles	RAR	Budget Primitif
Total Dépenses	+39 228 051,50	+2 266 924,14	41 494 975,64
Total Recettes	+38 852 364,04	+2 642 611,60	41 494 975,64
EQUILIBRE GLOBAL	- 375 687,46	375 687,46	0,00

				Dépenses		
F/I	D/R	Chap.	Libellé	Proposition nouvelles	RAR	Budget Primitif
F	D	002	Résultat reporté	00	00	
F	D	011	Charges à caractère général	+380 292,16	+64 542,03	444 834,19
F	D	012	Charges de personnel	+1 156 163,78	+3 791,57	1 159 955,35
F	D	14	Atténuation de produits	00	00	
F	D	65	Charges de gestion courante	+4 000,00	00	4 000,00
F	D	66	Charges financières	+45 841,53	00	45 841,53
F	D	67	Charges exceptionnelles	+1 143 861,08	+2 241,00	1 146 102,08
F	D	68	Dotations provisions semi- budgétaires	00	00	
F	D	023	Virement à la section d'investissement	+10 911 238,38	00	10 911 238,38
F	D	042	Opérations d'ordre	+4 687 837,56	00	4 687 837,56
Total Dépenses			Total Dépenses	+18 329 234,49	+70 574,60	18 399 809,09
F D 68 Dotations provisions semi- budgétaires 00 00 F D 023 Virement à la section d'investissement +10 911 238,38 00 F D 042 Opérations d'ordre +4 687 837,56 00 Total Dépenses +18 329 234,49 +70 574,60						
F/I	R	Chap.	Libellé	Proposition nouvelles	RAR	Budget Primitif
F	R	002	Résultat reporté	+14 422 844,26	00	14 422 844,26
F	R	013	Atténuation de charges	+25 000,00	00	25 000,00
F	R	042	Opérations d'ordre	+226 000,00	00	226 000,00
F	R	70	Produits services, domaine et ventes div	00	00	
F	R	74	Dotations et participations	00	00	
F	R	75	Produits de gestion courante	+2 600 000,00	+1 125 964,83	3 725 964,83
	- 10		Total Recettes	17 273 844,26	1 125 964,83	18 399 809,09
Equilibre section de fonctionnement			ection de fonctionnement	- 1 055 390,23	1 055 390,23	

Acte certifié exécutoire

972-200041788-20230526-2-DE

Réception par le Préfet : 26-05-2023

Publication le : 26-05-2023

				Dépenses			
F/I	D/R	Chap.	Libellé	Proposition nouvelles	RAR	Budget Primitif	
1	D	001	Solde d'exécution reporté	00	00		
I	D	10	Dotations, fond divers	00	+14 401,84	14 401,84	
I	D	13	Subventions	+35 000,00	00	35 000,00	
I	D	16	Emprunts et dettes	+175 541,26	00	175 541,2	
I	D	20	Immobilisations incorp.	+100 000,00	+2 643,06	102 643,0	
I	D	21	Immobilisations corporelles	+217 903,11	00	217 903,1	
I	D	23	Immobilisations en cours	00	00		
I	D	27	Autres immo. financières	00	00	No of the last	
1	D	Opé.	Opérations d'équipement	+20 144 372,64	+2 179 304,64	22 323 677,2	
I	D	040	Opérations d'ordre	+226 000,00	00	226 000,0	
Total Dépenses			Total Dépenses	20 898 817,01	2 196 349,54	23 095 166,5	
	195		Ship of a party of the latest	Recettes			
F/I	D/R	Chap.	Libellé	Proposition nouvelles	RAR	Budget Primitif	
1	R	001	Solde d'exécution reporté	+845 580,81	00	845 580,8	
1	R	040	Opérations d'ordre	+4 687 837,56	00	4 687 837,5	
1	R	13	Subventions	+5 133 863,03	+1 477 059,69	6 610 922,7	
1	R	10	Dotations, fond divers	00	+14 401,84	14 401,8	
I	R	23	Immobilisations en cours	00	25 185,24	25 185,2	
I	R	021	Virement à la section d'investissement	+10 911 238,38	00	10 911 238,3	
			Total Recettes	21 578 519,78	1 516 646,77	23 095 166,5	
130	É	quilibre	section d'investissement	679 702,77	- 679 702,77		

# Article 2:

D'autoriser le Président à accomplir tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

# Article 3:

Monsieur le Préfet, Madame la Comptable publique du Service de Gestion Comptable de CAP Nord Martinique, Monsieur le Directeur Général des Services, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Vote

Pour: 43 Contre: 00 Abstention: 00

Abstention déclarée : 00

Non votant: 00

Pour extrait certifié conforme Fait à Marigot, le 10 mai 2023

e Président

Blund Nestor AZÉRO

AR-Prefecture de La Martinique Acte certifie executoire

CAP NOR 976 AR 914 10 08 2 2 2 20 20 5 28 2 - 12 5 23

Réception par le Préfet : 26-05-2023

Publication le : 26-05-2023

# REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20004178800056

# COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT EPCI CAP NORD MARTINIQUE

POSTE COMPTABLE DE : TP DE TRINITE

# **SERVICE PUBLIC LOCAL**

M. 49 (1)

# **Budget primitif**

BUDGET: EAU (2)

**ANNEE 2023** 

<sup>(1)</sup> Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

<sup>(2)</sup> Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

972-200041788-20230526-2-DE

Réception par le Préfet : 26-05-2023

Publication le : 26-05-2023

# **Sommaire**

I - Informations générales

1 mornations generates	
Modalités de vote du budget	3
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10
III - Vote du budget	
A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18
IV - Annexes	
A - Eléments du bilan	
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	58
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	59
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	63
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	64
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	65
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	67
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	68
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	69
A3.2 - Etalement des provisions	70
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	71
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	72
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	73
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	74
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	75
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	76
A6 - Etat des charges transférées	77
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	78
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	79
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	80
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	81
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	82
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	83
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	84
B1.7 - Etat des engagements reçus	85
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	86
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	87
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	88
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	90
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	91
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	92
D - Arrêté et signatures	
D - Arrêté et signatures	93

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

<sup>(2)</sup> Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

<sup>(3)</sup> Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

AR-Préfecture de La Martinique Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 26-05-2023

Publication le : 26-05-2023

I – INFORMATIONS GENERALES	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».
- III Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .
- IV La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.
- V Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.
- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) A compléter par un seul des deux choix suivants :
  - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
  - budgétaires (délibération n° ...... du .....).
- (4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».
- (5) A compléter par un seul des trois choix suivants :
  - sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
  - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
  - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

CAP NOR 97MAR99M1Q8222280526P-22523

Acte certifié exécutoire Réception par le Préfet : 26-05-2023

Publication le : 26-05-2023

41 494 975,64

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	<b>A</b> 1

	_	EXPLOITATION	
		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LASECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	18 329 234,49	2 851 000,00
	+	+	+
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	70 574,60	1 125 964,83
O R T	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 14 422 844,26
S	_	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	18 399 809,09	_ 18 399 809,09
_		INVESTISSEMENT	
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LASECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	20 898 817,01	20 732 938,97
	+	+	+
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	2 196 349,54	1 516 646,77
O R	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	(si solde négatif)	(si solde positif)
T S	(2)	0,00	845 580,81
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	23 095 166,55	23 095 166,55
		TOTAL	

<sup>(1)</sup> Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

41 494 975,64

**TOTAL DU BUDGET (3)** 

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

<sup>(3)</sup> Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

AR-Préfecture de La Martinique

Acte certifié exécutoire

972-200041788-20230526-2-DE **CAP NORD MARTINIQUE - EAU - BP - 2023** 

Réception par le Préfet : 26-05-2023 Publication le: 26-05-2023

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

#### **DEPENSES D'EXPLOITATION**

DEFENSES DEAFLOITATION								
Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)		
011	Charges à caractère général	217 475,00	64 542,03	380 292,16	380 292,16	444 834,19		
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 219 809,61	3 791,57	1 156 163,78	1 156 163,78	1 159 955,35		
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
65	Autres charges de gestion courante	5 292,91	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00		
T	otal des dépenses de gestion des services	1 442 577,52	68 333,60	1 540 455,94	1 540 455,94	1 608 789,54		
66	Charges financières	50 063,90	0,00	45 841,53	45 841,53	45 841,53		
67	Charges exceptionnelles	365 000,00	2 241,00	1 143 861,08	1 143 861,08	1 146 102,08		
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	154 184,00		0,00	0,00	0,00		
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00		
То	tal des dépenses réelles d'exploitation	2 011 825,42	70 574,60	2 730 158,55	2 730 158,55	2 800 733,15		
023	Virement à la section d'investissement (6)	12 882 819,11		10 911 238,38	10 911 238,38	10 911 238,38		
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	970 000,00		4 687 837,56	4 687 837,56	4 687 837,56		
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00		
To	tal des dépenses d'ordre d'exploitation	13 852 819,11		15 599 075,94	15 599 075,94	15 599 075,94		
	TOTAL	15 864 644,53	70 574,60	18 329 234,49	18 329 234,49	18 399 809,09		

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES 18 399 809,09

# **RECETTES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	10 254,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	2 621 124,52	1 125 964,83	2 600 000,00	2 600 000,00	3 725 964,83
•	Total des recettes de gestion des services	2 631 378,52	1 125 964,83	2 625 000,00	2 625 000,00	3 750 964,83
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	161 360,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
T	otal des recettes réelles d'exploitation	2 792 738,52	1 125 964,83	2 625 000,00	2 625 000,00	3 750 964,83
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	226 000,00		226 000,00	226 000,00	226 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
To	otal des recettes d'ordre d'exploitation	226 000,00		226 000,00	226 000,00	226 000,00
	TOTAL	3 018 738,52	1 125 964,83	2 851 000,00	2 851 000,00	3 976 964,83

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 14 422 844,26

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 18 399 809,09

# Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION	15 373 075,94
D'INVESTISSEMENT (8)	

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AR-Prefecture de La Martinique Acte certifie executoire

CAP NORD MARTINIQUE - EAU - BP - 2023

972-200041788-20230526-2-DE

Réception par le Préfet : 26-05-2023

Publication le : 26-05-2023

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération *DE 023* + *DE 042 RE 042* ou solde de l'opération *RI 021* + *RI 040 DI 040*.

AR-Préfecture de La Martinique

Réception par le Préfet : 26-05-2023

Publication le : 26-05-2023

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

# **DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	13 000,00	2 643,06	100 000,00	100 000,00	102 643,06
21	Immobilisations corporelles	177 600,00	0,00	217 903,11	217 903,11	217 903,11
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	19 017 667,84	2 179 304,64	20 144 372,64	20 144 372,64	22 323 677,28
	Total des dépenses d'équipement	19 208 267,84	2 181 947,70	20 462 275,75	20 462 275,75	22 644 223,45
10	Dotations, fonds divers et réserves	14 401,84	14 401,84	0,00	0,00	14 401,84
13	Subventions d'investissement	29 096,08	0,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	232 165,63	0,00	175 541,26	175 541,26	175 541,26
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	275 663,55	14 401,84	210 541,26	210 541,26	224 943,10
45	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses réelles d'investissement	19 483 931,39	2 196 349,54	20 672 817,01	20 672 817,01	22 869 166,55
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	226 000,00		226 000,00	226 000,00	226 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total	Total des dépenses d'ordre d'investissement			226 000,00	226 000,00	226 000,00
	TOTAL	19 709 931,39	2 196 349,54	20 898 817,01	20 898 817,01	23 095 166,55

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	23 095 166,55

# **RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Libellé	Chap. Libellé Pour mémoire budget Restes à réaliser Propositions VOTE (3) TOTAL					
Libelle	Pour mémoire budget	Restes à réaliser	Propositions	VOTE (3)	TOTAL	
	précédent (1)	N-1 (2)	nouvelles		(= RAR + vote)	
	8 284 485,00	1 477 059,69	5 133 863,03	5 133 863,03	6 610 922,72	
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
, ,						
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
•						
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	0.00	OF 40F 04	0.00	0.00	05.405.04	
	0,00	25 165,24	0,00	0,00	25 185,24	
	0.204.405.00	4 500 044 00	E 422 062 02	E 422 062 02	6 636 107,96	
	8 284 485,00	1 502 244,93	5 133 663,03	5 133 663,03	0 030 107,90	
	14 401,84	14 401,84	0,00	0,00	14 401,84	
	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	
` '		, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	,		0,00	
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	0.00	0.00	0.00	0.00	0,00	
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	0.00	0.00	0.00	0.00	0,00	
rattachées	2,22	,,,,	2,22	3,22	5,55	
Autres immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
financières						
es recettes financières	14 401,84	14 401,84	0,00	0,00	14 401,84	
Total des opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
tiers (6)						
Total des recettes réelles 8 298 886,84		1 516 646,77	5 133 863,03	5 133 863,03	6 650 509,80	
investissement						
Virement de la section	12 882 819,11		10 911 238,38	10 911 238,38	10 911 238,38	
d'exploitation (4)						
	Autres immobilisations financières es recettes financières Total des opérations pour le compte de tiers (6) des recettes réelles investissement	Subventions d'investissement Emprunts et dettes assimilées (hors 165) Immobilisations incorporelles Immobilisations corporelles Immobilisations reçues en affectation Immobilisations en cours  cotal des recettes d'équipement  Dotations, fonds divers et réserves Réserves (7) Dépôts et cautionnements reçus Compte de liaison: affectato" (BA,régie) (5) Participat" et créances rattachées Autres immobilisations gour le compte de tiers (6) des recettes réelles investissement  Virement de la section  0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0	Subventions   8 284 485,00   1 477 059,69	Subventions   8 284 485,00   1 477 059,69   5 133 863,03 d'investissement   Emprunts et dettes   0,00   0,00   0,00   0,00   0,00   incorporelles   Immobilisations   0,00   0,	Subventions   Subventions	

AR-Préfecture de La Martinique Acte certifié exécutoire

		CAP NOR®7 <del>MAR91N</del> 1Q8 <del>E</del> 2 <del>92</del> A95 <del>28</del> P-D <del>2</del> 523			Réception pa	r le Préfet : 26-05-2023
					Publicati	on le : 26-05-2023
040	Opérat° ordre transfert	970 000,00		4 687 837,56	4 687 837,56	4 687 837,56
	entre sections (4)					
041	Opérations	0,00		0,00	0,00	0,00
	patrimoniales (4)					
	l des recettes d'ordre d'investissement	13 852 819,11		15 599 075,94	15 599 075,94	15 599 075,94
	TOTAL	22 151 705,95	1 516 646,77	20 732 938,97	20 732 938,97	22 249 585,74

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	845 580,81
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	23 095 166,55

Pour information:

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	15 373 075,94
--	---------------

+

- (1) cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- $\hbox{(3) Le vote de l'organe d\'elib\'erant porte uniquement sur les propositions nouvelles}.$
- (4) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
- (5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
- (6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).
- (7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 DI 040.

# 

Réception par le Préfet : 26-05-2023

Publication le : 26-05-2023

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	444 834,19		444 834,19
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 159 955,35		1 159 955,35
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	4 000,00		4 000,00
66 67 68	Charges financières Charges exceptionnelles Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	45 841,53 1 146 102,08 0,00	0,00 0,00 4 687 837,56	45 841,53 1 146 102,08 4 687 837,56
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		10 911 238,38	10 911 238,38
	Dépenses d'exploitation – Total	2 800 733,15	15 599 075,94	18 399 809,09

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES 18 399 809,09

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	14 401,84	0,00	14 401,84
13	Subventions d'investissement	35 000,00	226 000,00	261 000,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	175 541,26	0,00	175 541,26
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	22 323 677,28		22 323 677,28
20 21 22	Immobilisations incorporelles (6) Immobilisations corporelles (6) Immobilisations reçues en affectation (6)	102 643,06 217 903,11 0,00	0,00 0,00 0,00	102 643,06 217 903,11 0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26 27	Participations et créances rattachées Autres immobilisations financières	0,00	0,00 0.00	0,00 0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)	0,00	0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		•	
	•		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	22 869 166,55	226 000,00	23 095 166,55

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	23 095 166,55

<sup>(1)</sup> Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

<sup>(2)</sup> Voir liste des opérations d'ordre.

<sup>(3)</sup> Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

<sup>(4)</sup> Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

<sup>(5)</sup> Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

<sup>(6)</sup> Hors chapitres « opérations d'équipement ».

<sup>(7)</sup> Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

AR-Prefecture de La Martinique Acte certifie executoire

CAP NORD MARTINIQUE - EAU - BP - 2023

972-200041788-20230526-2-DE

Réception par le Préfet : 26-05-2023

Publication le : 26-05-2023

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	25 000,00		25 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	3 725 964,83		3 725 964,83
76 77 78 79	Produits financiers Produits exceptionnels Reprise amort., dépreciat° et provisions Transferts de charges	0,00 0,00 0,00	0,00 226 000,00 0,00 0,00	0,00 226 000,00 0,00 0,00
	Recettes d'exploitation – Total	3 750 964,83	226 000,00	3 976 964,83

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 14 422 844,26

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 18 399 809,09

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	14 401,84	0,00	14 401,84
13	Subventions d'investissement	6 610 922,72	0,00	6 610 922,72
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	25 185,24	0,00	25 185,24
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		4 687 837,56	4 687 837,56
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		10 911 238,38	10 911 238,38
	Recettes d'investissement – Total	6 650 509,80	15 599 075,94	22 249 585,74

 AR-Préfecture de La Martinique Acte certifie exécutoire

CAP NORD MARTINIQUE - EAU - BP - 2023

972-200041788-20230526-2-DE

Réception par le Préfet : 26-05-2023 Publication le : 26-05-2023

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

AR-Préfecture de La Martinique

Acte certifié exécutoire Réception par le Préfet : 26-05-2023

Publication le : 26-05-2023

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	217 475,00	380 292,16	380 292,16
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie	12 000,00	9 800,00	9 800,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	15 000,00	3 200,00	3 200,00
6064	Fournitures administratives	6 000,00	3 300,00	3 300,00
6066	Carburants	7 750,00	7 750,00	7 750,00
6068	Autres matières et fournitures	1 800,00	1 300,00	1 300,00
6135	Locations mobilières	25 000,00	12 405,04	12 405,04
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	20 000,00	103 772,42	103 772,42
61523	Entretien, réparations réseaux	3 000,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	1 000,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 000,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	7 000,00	10 000,00	10 000,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	60 000,00	208 600,00	208 600,00
6231	Annonces et insertions	600,00	0,00	0,00
6237	Publications	100,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	20 400,00	20 164,70	20 164,70
6281	Concours divers (cotisations)	3 500,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	2 490,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	3 835,00	0,00	0,00
6378	Autres taxes et redevances	27 000,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 219 809,61	1 156 163,78	1 156 163,78
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	2 840,52	2 819,95	2 819,95
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	16 688,56	12 688,56	12 688,56
6411	Salaires, appointements, commissions	532 851,82	792 966,75	792 966,75
6413	Primes et gratifications	34 229,57	33 836,65	33 836,65
64141	Indemnité inflation	6 000,00	0,00	0,00
64148	Autres indemnités et avantages divers	285 757,62	0,00	0,00
6415	Supplément familial	2 738,40	2 481,53	2 481,53
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	150 945,12	146 974,69	146 974,69
6453	Cotisations aux caisses de retraites	117 780,00	109 094,00	109 094,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	7 000,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	62 978,00	55 301,65	55 301,65
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	5 292,91	4 000,00	4 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	3 292,91	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	2 000,00	4 000,00	4 000,00
	= DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)	1 442 577,52	1 540 455,94	1 540 455,94
	= (011 + 012 + 014 + 65)			
66	Charges financières (b) (8)	50 063,90	45 841,53	45 841,53
66111	Intérêts réglés à l'échéance	52 477,64	44 556,56	44 556,56
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-2 413,74	1 284,97	1 284,97
67	Charges exceptionnelles (c)	365 000,00	1 143 861,08	1 143 861,08
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	49 000.00	51 500,00	51 500,00
6712	Amendes fiscales et pénales	265 000,00	0,00	0,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	50 000,00	210 000,00	210 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	1 000,00	469 990,80	469 990,80
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	412 370,28	412 370,28
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	154 184,00	0,00	0,00
6815	Dot. prov. pour risques exploitat°	154 184,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f	2 011 825,42	2 730 158,55	2 730 158,55
022		40,000,040,44	40.044.220.20	10 011 020 00
023	Virement à la section d'investissement	12 882 819,11	10 911 238,38	10 911 238,38
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	970 000,00	4 687 837,56	4 687 837,56
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	970 000,00	4 687 837,56	4 687 837,56
TOTAL D	DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	13 852 819,11	15 599 075,94	15 599 075,94
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
<del></del>	-			
TOTAL DES	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE  DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE	13 852 819,11 15 864 644,53	15 599 075,94 18 329 234,49	15 599 075,94 18 329 234,49
-	Total des opérations réelles et d'ordre)	12.23.01.,00		

+

vote (4)	nouvelles (3)	budget précédent (2)	Libelle (1)
70 574,60	RESTES A REALISER N-1 (13)		
+			
0,00	TE OU ANTICIPE (13)	002 RESULTAT REPOR	D
=			
18 399 809,09	DITATION CUMULEES	ES DEPENSES D'EXPLO	TOTAL DE

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	14 872,32
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	16 157,29
= Différence ICNE N – ICNE N-1	1 284,97

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
- (6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
- (7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.
- (8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.
- (12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

CAP NOR®7M2R91H1Q88=29E2052867=12523

Acte certifie executoire

Réception par le Préfet : 26-05-2023

Publication le : 26-05-2023

III – VOTE DU BUDGET	
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	10 254,00	25 000,00	25 000,00
64198	Autres remboursements	10 254,00	25 000,00	25 000,00
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	2 621 124,52	2 600 000,00	2 600 000,00
757	Redevances des fermiers, concession	2 621 124,52	2 600 000,00	2 600 000,00
7588	Autres	0,00	0,00	0,00
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES $(a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75$	2 631 378,52	2 625 000,00	2 625 000,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	161 360,00	0,00	0,00
7711	Dédits et pénalités perçus	161 360,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d	2 792 738,52	2 625 000,00	2 625 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	226 000,00	226 000,00	226 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	226 000,00	226 000,00	226 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	226 000,00	226 000,00	226 000,00
	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	3 018 738,52	2 851 000,00	2 851 000,00

RESTES A REALISER N-1 (10)	1 125 964,83
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	14 422 844,26
	=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	18 399 809,09

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (7)Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.
- (9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

CAP NOR® MARTHIO 82-2028052612-12523

Acte certifie executoire

Réception par le Préfet : 26-05-2023

Publication le : 26-05-2023

# III – VOTE DU BUDGET III SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	13 000,00	100 000,00	100 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	13 000,00	100 000,00	100 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	177 600,00	217 903,11	217 903,11
21355	Aménagement Bâtiments administratifs	52 000,00	111 464,75	111 464,75
2182	Matériel de transport	50 000,00	25 000,00	25 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	65 600,00	61 438,36	61 438,36
2184	Mobilier	10 000,00	20 000,00	20 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
2013042	Opération d'équipement n° 2013042 (5)	0,00	0,00	0,00
201522	Opération d'équipement n° 201522 (5)	25 000,00	0,00	0,00
2016041	Opération d'équipement n° 2016041 (5)	0,00	0,00	0,00
2017191	Opération d'équipement n° 2017191 (5)	0,00	0,00	0,00
2018231	Opération d'équipement n° 2018231 (5)	0,00	0,00	0,00
2018235	Opération d'équipement n° 2018235 (5)	0,00	0,00	0,00
2019235	Opération d'équipement n° 2019235 (5)	0,00	90 400,00	90 400,00
2019236	Opération d'équipement n° 2019236 (5)	50 000,00	50 000,00	50 000,00
2020010	Opération d'équipement n° 2020010 (5)	0,00	0,00	0,00
2020050	Opération d'équipement n° 2020050 (5)	524,84	205 000,00	205 000,00
	Opération d'équipement n° 2020050 (5)	0,00		
2020051			0,00	0,00
2020061	Opération d'équipement n° 2020061 (5)	2 720 000,00	3 607 700,00	3 607 700,00
2020070	Opération d'équipement n° 2020070 (5)	0,00	0,00	0,00
2021001	Opération d'équipement n° 2021001 (5)	20 000,00	525 000,00	525 000,00
2021002	Opération d'équipement n° 2021002 (5)	265 000,00	0,00	00,0
2021003	Opération d'équipement n° 2021003 (5)	310 000,00	552 000,00	552 000,00
2021004	Opération d'équipement n° 2021004 (5)	409 000,00	355 000,00	355 000,00
2021005	Opération d'équipement n° 2021005 (5)	90 560,00	1 254 640,00	1 254 640,00
2021006	Opération d'équipement n° 2021006 (5)	1 520 000,00	1 526 000,00	1 526 000,00
2021007	Opération d'équipement n° 2021007 (5)	0,00	302 000,00	302 000,00
2021008	Opération d'équipement n° 2021008 (5)	1 520 000,00	1 504 000,00	1 504 000,00
2021009	Opération d'équipement n° 2021009 (5)	22 648,81	2 198 906,79	2 198 906,79
2021012	Opération d'équipement n° 2021012 (5)	510 000,00	502 000,00	502 000,00
2021015	Opération d'équipement n° 2021015 (5)	272 000,00	250 000,00	250 000,00
2021016	Opération d'équipement n° 2021016 (5)	472,87	303 000,00	303 000,00
2021020	Opération d'équipement n° 2021020 (5)	1 785 202,80	0,00	0,00
2022001	Opération d'équipement n° 2022001 (5)	7 759 258,52	5 037 625,85	5 037 625,85
	Operation d'équipement n° 2022001 (5)			
2022002		808 000,00	877 000,00 111 000.00	877 000,00
2022003	Opération d'équipement n° 2022003 (5)	60 000,00		111 000,00
2022004	Opération d'équipement n° 2022004 (5)	710 000,00	732 100,00	732 100,00
2022005	Opération d'équipement n° 2022005 (5)	160 000,00	161 000,00	161 000,00
	Total des dépenses d'équipement	19 208 267,84	20 462 275,75	20 462 275,75
10	Dotations, fonds divers et réserves	14 401,84	0,00	00,0
10222	FCTVA	14 401,84	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	29 096,08	35 000,00	35 000,00
13118	Autres Subv. Équipt Etat	29 096,08	0,00	0,00
1316	Subv. équipt Autres E.P.L.	0,00	35 000,00	35 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	232 165,63	175 541,26	175 541,26
1641	Emprunts en euros	232 165,63	175 541,26	175 541,26
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
0 <b>2</b> 0		1		
	Total des dépenses financières	275 663,55	210 541,26	210 541,26
Tota	I des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	19 483 931,39	20 672 817,01	20 672 817,01
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	226 000,00	226 000,00	226 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	226 000,00	226 000,00	226 000,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	102 018,95	0,00	0,00
13912	Sub. équipt opte résult. Régions	23 970,58	226 000,00	226 000,00
13913	Sub. équipt opte résult. Départements	15 738,92	0,00	0,00

AR-Préfecture de La Martinique

CAP NOR® MAR 914110788 20289528 P-2523

Réception par le Préfet : 26-05-2023

Publication le : 26-05-2023

			Fublicat	on le : 26-05-2023
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13916	Sub. équipt cpte résult. Autres EPL	23 515,16	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		226 000,00	226 000,00	226 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		19 709 931,39	20 898 817,01	20 898 817,01

	-
RESTES A REALISER N-1 (10)	2 196 349,54
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	23 095 166,55

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

<sup>(2)</sup> Cf. Modalités de vote I.

<sup>(3)</sup> Hors restes à réaliser.

<sup>(4)</sup> Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

<sup>(6)</sup> Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

<sup>(7)</sup> Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

<sup>(8)</sup> Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

<sup>(9)</sup> Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

<sup>(10)</sup> Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

AR-Préfecture de La Martinique

Acte certifie executoire

Réception par le Préfet : 26-05-2023

Publication le : 26-05-2023

# III – VOTE DU BUDGET III SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	8 284 485,00	5 133 863,03	5 133 863,03
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	868 760,00	0,00	0,00
13118	Autres Subv. Équipt Etat	4 101 762,22	2 933 196,60	2 933 196,60
1312	Subv. équipt Régions	1 441 929,28	185 933,93	185 933,93
1314	Subv. équipt Communes	0,00	0,00	0,00
1315	Subv. équipt Groupement de collectivités	0,00	0,00	0,00
1316	Subv. équipt Autres E.P.L.	1 589 233,50	2 014 732,50	2 014 732,50
1318	Autres subventions d'équipement	282 800,00 <b>0,00</b>	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	· · ·	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	8 284 485,00	5 133 863,03	5 133 863,03
10	Dotations, fonds divers et réserves	14 401,84	0,00	0,00
10222	FCTVA	14 401,84	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	00,0	0,00
	Total des recettes financières	14 401,84	0,00	0,00
Tota	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	8 298 886,84	5 133 863,03	5 133 863,03
021	Virement de la section d'exploitation	12 882 819,11	10 911 238,38	10 911 238,38
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	970 000,00	4 687 837,56	4 687 837,56
28131	Bâtiments	20 000,00	20 000,00	20 000,00
28135	Installations générales, agencements,	10 000,00	10 000,00	10 000,00
28141	Bâtiments sur sol d'autrui	20 000,00	20 000,00	20 000,00
28153	Installations à caractère spécifique	520 000,00	2 831 073,40	2 831 073,40
28156	Matériel spécifique d'exploitation	400 000,00	1 806 764,16	1 806 764,16
TOTAL DES PRE	LEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	13 852 819,11	15 599 075,94	15 599 075,94
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	13 852 819,11	15 599 075,94	15 599 075,94
TOTAL DES	S RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	22 151 705,95	20 732 938,97	20 732 938,97

	•
RESTES A REALISER N-1 (9)	1 516 646,77
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9	845 580,81
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	23 095 166,55

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

<sup>(2)</sup> Cf. Modalités de vote I.

<sup>(3)</sup> Hors restes à réaliser.

<sup>(4)</sup> Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

<sup>(6)</sup> Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R1 040 = DE 042.

<sup>(7)</sup> Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

<sup>(8)</sup> Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

<sup>(9)</sup> Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

AR-Prefecture de La Martinique Acte certifie executoire

CAP NOR®7MAR91H1Q8E2EA0526P2-D523

Réception par le Préfet : 26-05-2023

Publication le : 26-05-2023

III – VOTE DU BUDGET	
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2009191 (1) LIBELLE : MABC 2009 A 2013

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1316	Subv. équipt Autres E.P.L.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	0,00
Excédent de financement si positif	3,55
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Réception par le Préfet : 26-05-2023 Publication le : 26-05-2023

III – VOTE DU BUDGET	III	Ī
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3	

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2011041 (1) LIBELLE : TRAV DE MISE EN CONFORMITE DU RESAU AEP CARBET

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice	
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	
1312	Subv. équipt Régions	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0.00	

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

CAP NOR 976 AR 91410 98 2 928 9526 P = 12523

Réception par le Préfet : 26-05-2023

Publication le : 26-05-2023

III – VOTE DU BUDGET		
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3	

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2013042 (1)
LIBELLE : SECURISATIONET RENFORCEMENT OUVRAGES MORESTIN

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	12 250,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	12 250,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	12 250,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice	
1	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	
1312 1316	Subv. équipt Régions Subv. équipt Autres E.P.L.	0,00 0,00	0,00 0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Publication le : 26-05-2023

III – VOTE DU BUDGET		
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3	

# OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 201317 (1) LIBELLE : RESEAUX PEROU MORNE DES ESSES

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice	
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	
1316	Subv. équipt Autres E.P.L.	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	0,00	

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions pouvelles

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

CAP NOR87614679141078822024052662-12523

Réception par le Préfet : 26-05-2023

Publication le : 26-05-2023

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2014191 (1) LIBELLE : MABC 2013 A 2017

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice	
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	
1316	Subv. équipt Autres E.P.L.	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0.00	0,00	

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

CAP NOR® 76 200 100 100 100 100 100 100 100 100 100	 Dana 3
CAL MOUND MAKI MIGGE - EAG - BE -	2023

Réception par le Préfet : 26-05-2023 Publication le : 26-05-2023

III – VOTE DU BUDGET	III	
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3	

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 201520 (1) LIBELLE : MAB 2015 2EME RECONDUCTION NORD ATLANTIQUE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
-	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1316	Subv. équipt Autres E.P.L.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0.00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

CAP NOR 876 289 110 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10	2 <u>-D</u> 5-23
CAP NORD MARTINIQUE - EAG - Br	- <del>-20</del> 23

Publication le : 26-05-2023

III – VOTE DU BUDGET	
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 201522 (1) LIBELLE : REHAB RESERVOIR PROG 2015 NORD ATLANTIQUE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	272 831,69	a 65 204,95	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	272 831,69	65 204,95	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	272 831,69	65 204,95	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
1	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 103 503,50
13	Subventions d'investissement	0,00	103 503,50
13118 1316	Autres Subv. Équipt Etat Subv. équipt Autres E.P.L.	0,00 0,00	103 503,50 0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	38 298,55
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

С	AP NOR®76AR99H11Q8E29E269526F2=25023
·	AF NORD WARTINIQUE - EAG - BF - 2023

Réception par le Préfet : 26-05-2023 Publication le : 26-05-2023

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2016041 (1) LIBELLE : RENFORCEMENT DIST ADD AEP BOUT BOIS

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	1 549 232,56	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 549 232,56	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 549 232,56	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice	
T	OTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	
13118	Autres Subv. Équipt Etat	0,00	0,00	
1312	Subv. équipt Régions	0,00	0,00	
1316	Subv. équipt Autres E.P.L.	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

CAP NOR 876 289 110 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10	2 <u>-D</u> 5-23
CAP NORD MARTINIQUE - EAG - Br	- <del>-20</del> 23

Publication le : 26-05-2023

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

# OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 201612 (1) LIBELLE : TRVX RENFORCE RESEAU AEP PLATEAU SABLE MORNE-ROUGE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice	
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 105 933,93	d 105 933,93	
13	Subventions d'investissement	105 933,93	105 933,93	
1312 1314	Subv. équipt Régions Subv. équipt Communes	0,00 105 933,93	105 933,93 0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	211 867,86
Excédent de financement si positif	,,,,
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Publication le : 26-05-2023

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2016131 (1) LIBELLE : MISE EN PLACE DEBIMETRE SOURCE ATILLA

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
1	OTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
13118	Autres Subv. Équipt Etat	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0.00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

С	AP NOR®761428914110788=2924052812=125023
_	A NORD MARTINGOL LAG BI 2020

Publication le : 26-05-2023

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2017191 (1) LIBELLE : REHABILITATION DES RESERVOIRS NC DERNIERE PHASE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	576 347,53	a 25 185,24	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	576 347,53	25 185,24	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	576 347,53	25 185,24	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
T	OTAL RECETTES AFFECTEES	c 25 185,24	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
13118	Autres Subv. Équipt Etat	0,00	0,00
1316	Subv. équipt Autres E.P.L.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	25 185,24	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	25 185,24	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Publication le : 26-05-2023

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 201720 (1) LIBELLE: MBC 2016 - 3EME RECONDUCTION - NA

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1316	Subv. équipt Autres E.P.L.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0.00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Réception par le Préfet : 26-05-2023

Publication le : 26-05-2023

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 201721 (1)
LIBELLE : 3EME RECONDUCTION NA TRAVAUX POST CYCLONIQUES

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
-	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1316	Subv. équipt Autres E.P.L.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0.00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

CAP NORB'MARYMIQUE = YEAU = 12023	С	AP NOR®7612691111111111111111111111111111111111
-----------------------------------	---	---

Réception par le Préfet : 26-05-2023

Publication le : 26-05-2023

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2018231 (1) LIBELLE : ACCORD CADRE A BDC 2018-2021

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	1 904 814,87	a 187 275,21	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 904 814,87	187 275,21	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 904 814,87	187 275,21	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 730 631,15	d 0,00	
13	Subventions d'investissement	730 631,15	0,00	
13118	Autres Subv. Équipt Etat	647 131,15	0,00	
1312	Subv. équipt Régions	83 500,00	0,00	
1316	Subv. équipt Autres E.P.L.	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	543 355,94
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Publication le : 26-05-2023

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2018235 (1) LIBELLE : TRAVAUX DIVERS ET IMPREVUS 2018

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	1 268 875,87	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 268 875,87	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 268 875,87	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice		
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00		
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00		
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00		

	3
RESULTAT = (c+d) - (a+b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Réception par le Préfet : 26-05-2023

Publication le : 26-05-2023

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2019235 (1) LIBELLE : ETUDES DIVERSES ET IMPREVUS - ANNEE 2019

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	182 610,10	a 86 044,80	90 400,00	b 90 400,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	182 610,10	86 044,80	90 400,00	90 400,00	0,00
2031	Frais d'études	182 610,10	86 044,80	90 400,00	90 400,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	-176 444,80
Excédent de financement si positif	,
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

CAR NOR878-2890	410788-202280528P-02023
CAP NORBINIARYN	11QUE <del>- EA</del> U~BP - 2023

Réception par le Préfet : 26-05-2023 Publication le : 26-05-2023

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2019236 (1) LIBELLE : ETUDES SHEMA DIR ALIMENTATION EN EAU POT

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	13 575,00	a 206 960,00	50 000,00	b 50 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	13 575,00	206 960,00	50 000,00	50 000,00	0,00
2031	Frais d'études	13 575,00	206 960,00	50 000,00	50 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice	
T	OTAL RECETTES AFFECTEES	c 145 535,00	d 29 465,00	
13	Subventions d'investissement	145 535,00	29 465,00	
13118	Autres Subv. Équipt Etat	72 767,50	14 732,50	
1316	Subv. équipt Autres E.P.L.	72 767,50	14 732,50	
1318	Autres subventions d'équipement	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	-81 960,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

CAP NOR 876 289 110 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10	2 <u>-D</u> 5-23
CAP NORD MARTINIQUE - EAG - Br	- <del>-20</del> 23

Publication le : 26-05-2023

III – VOTE DU BUDGET	
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2020010 (1) LIBELLE : RENOUVELLEMENT DE RESEAU D E. P. TRANCHE 2020

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	18 432,25	a 47 100,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	18 432,25	47 100,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	18 432,25	47 100,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
Т	OTAL RECETTES AFFECTEES	c 64 950,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	64 950,00	0,00
13118 1315	Autres Subv. Équipt Etat Subv. équipt Groupement de collectivités	64 950,00 0,00	0,00 0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	17 850,00
Excédent de financement si positif	17 030,00
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Réception par le Préfet : 26-05-2023

Publication le : 26-05-2023

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2020050 (1) LIBELLE : RESERVOIR QUARTIER VALLON LORRAIN ETUD TRVX

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	205 000,00	b 205 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	205 000,00	205 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
T	OTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0.00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	-205 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

CAP NORB7M2R97H10788-29289528P	DE 23
CAF NORD MAKINIQUE - EAU - BF	- 2023

Publication le : 26-05-2023

III – VOTE DU BUDGET	III	Γ
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3	l

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2020051 (1) LIBELLE: ETUDES DIVERSES ET IMPREVUES

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	29 880,00	a 29 880,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	29 880,00	29 880,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	29 880,00	29 880,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) Restes à réaliser N-1 (3) (Pour information)		Recettes de l'exercice	
1	OTAL RECETTES AFFECTEES	c 59 760,00	d 0,00	
13	Subventions d'investissement	59 760,00	00,0	
13118	Autres Subv. Équipt Etat	59 760,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	29 880,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

CAR NOR878-2890	410788-202280528P-12523
CAP NORBINIARYN	11QUE <del>- EA</del> U~BP - 2023

Réception par le Préfet : 26-05-2023 Publication le : 26-05-2023

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2020061 (1) LIBELLE : TRAVAUX EN EAU POTABLE PLAN D URGENCE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	70 178,10	a 148 974,44	3 607 700,00	b 3 607 700,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	10 375,00	116 444,54	155 000,00	155 000,00	0,00
2031	Frais d'études	10 375,00	115 944,00	150 000,00	150 000,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	500,54	5 000,00	5 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	59 803,10	32 529,90	3 452 700,00	3 452 700,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	32 529,90	3 452 700,00	3 452 700,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	59 803,10	0.00	0.00	0.00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
Т	OTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 756 683,82
13	Subventions d'investissement	0,00	756 683,82
13118 1312	Autres Subv. Équipt Etat Subv. équipt Régions	0,00 0,00	756 683,82 0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	-2 999 990,62
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

CAP NOR87MAR91H1Q82-222495282-2523

Réception par le Préfet : 26-05-2023

Publication le : 26-05-2023

III – VOTE DU BUDGET		
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3	

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2020070 (1)
LIBELLE : TRAVAUX EN EAU POTABLE CROCHEMORT REDOUTE LORRAIN

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	128 528,73	a 128 528,74	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	128 528,73	128 528,74	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	128 528,73	128 528,74	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	-128 528,74
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

CAR NOR878-2890	410788-202280528P-12523
CAP NORBINIARYN	11QUE <del>- EA</del> U~BP - 2023

Réception par le Préfet : 26-05-2023

Publication le : 26-05-2023

III – VOTE DU BUDGET		
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3	

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2021001 (1) LIBELLE : REHABILITATION DE RESERVOIRS TR 2021

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	525 000,00	b 525 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	520 000,00	520 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	520 000,00	520 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	00,0	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	-525 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Publication le : 26-05-2023

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

# OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2021002 (1) LIBELLE : NOUVELLE UPEP DU LORRAIN ETUDES TRAV

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	00,0	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

С	AP NORB7M2R97H1Q8E2E280526P=2523
---	----------------------------------

Publication le : 26-05-2023

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2021003 (1) LIBELLE : RECHERCHES EN EAU GRD RRE TR 2021

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	552 000,00	b 552 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	552 000,00	552 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	547 000,00	547 000,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice	
1	OTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	
13118 1312	Autres Subv. Équipt Etat Subv. équipt Régions	0,00 0,00	0,00 0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	-552 000,00
Excédent de financement si positif	·
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

CAP NOR 976 AR 9141 1 2 9 2 2 2 2 2 2 2 2 3 2 3 2 5 2 5 2 5 2 5 2	MARPHIQBE-20280526p2-0252	3
---	---------------------------	---

Publication le : 26-05-2023

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2021004 (1) LIBELLE : RECHERCHES EN EAU RAV SUZANNE TR 2021

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 30 000,00	355 000,00	b 355 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	30 000,00	355 000,00	355 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	30 000,00	350 000,00	350 000,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice	
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	
1312	Subv. équipt Régions	0,00	0,00	
1316	Subv. équipt Autres E.P.L.	0,00	0,00	
1318	Autres subventions d'équipement	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	-385 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Publication le : 26-05-2023

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2021005 (1) LIBELLE : RECHERCHE EN EAU SUR LE TERRIT DE CAPNM TR 2021

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	1 254 640,00	b 1 254 640,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	1 254 640,00	1 254 640,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	1 244 640,00	1 244 640,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice	
T	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 135 000,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	135 000,00	
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	0,00	
13118	Autres Subv. Équipt Etat	0,00	135 000,00	
1312	Subv. équipt Régions	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0.00	

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	-1 119 640,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Réception par le Préfet : 26-05-2023

Publication le : 26-05-2023

III – VOTE DU BUDGET		
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3	

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2021006 (1) LIBELLE : RENOUVELLEMENT DE RESEAU D E. P. TRANCHE 8KM

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	55 136,00	a 9 879,70	1 526 000,00	b 1 526 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	55 136,00	9 879,70	6 000,00	6 000,00	0,00
2031 2033	Frais d'études Frais d'insertion	55 136,00 0,00	9 879,70 0,00	0,00 6 000,00	0,00 6 000,00	0,00 0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	1 520 000,00	1 520 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	1 520 000,00	1 520 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	-1 535 879,70
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Publication le : 26-05-2023

III – VOTE DU BUDGET		
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3	

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2021007 (1)
LIBELLE : SECURISATION ET RENFORCT OUVR SUP MORESTIN TR 2021

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	302 000,00	b 302 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	300 000,00	300 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	300 000,00	300 000,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1312	Subv. équipt Régions	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	-302 000,00
Excédent de financement si positif	· ·
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions pouvelles

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Réception par le Préfet : 26-05-2023

Publication le : 26-05-2023

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2021008 (1)
LIBELLE: AMELIORATION PERFORMANCES INFRASTRUCTS E P 2021

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	1 504 000,00	b 1 504 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	1 500 000,00	1 500 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	1 500 000,00	1 500 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
1	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 1 500 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	1 500 000,00
13111 1316	Subv. équipt Agence de l'eau Subv. équipt Autres E.P.L.	0,00 0,00	0,00 1 500 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	-4 000,00
Excédent de financement si positif	, in the second
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

CAP NOR® MARTHIQ 82-24249528 P-2523

Réception par le Préfet : 26-05-2023

Publication le : 26-05-2023

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2021009 (1) LIBELLE : TVX INTERCONNEX EP VIVE/ CAPNORD/ CAESM A GALION

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	2 198 906,79	b 2 198 906,79	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	2 198 906,79	2 198 906,79	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	2 188 906,79	2 188 906,79	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
1	OTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 1 100 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	1 100 000,00
13118 1312	Autres Subv. Équipt Etat Subv. équipt Régions	0,00 0,00	1 020 000,00 80 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	-1 098 906,79
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

C 4	P NOR®76142R99141Q88=29280528P=121023
CA	P NORD MARYMIQUE = EAU - 2023

Publication le : 26-05-2023

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2021012 (1) LIBELLE : OP MUTUALISEE DE GESTION DE LA PENURIE D EP

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	502 000,00	b 502 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	500 000,00	500 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	500 000,00	500 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice	
1	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 500 000,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	500 000,00	
13111 1316	Subv. équipt Agence de l'eau Subv. équipt Autres E.P.L.	0,00 0,00	0,00 500 000,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	-2 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Publication le : 26-05-2023

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2021015 (1) LIBELLE : REGULARISATION FONCIERE SITES OUVRAGES RESEAU EP

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 9 220,00	250 000,00	b 250 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	9 220,00	150 000,00	150 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	9 220,00	150 000,00	150 000,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice	
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	-259 220,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

CAP NORB7MAR91H1Q82-20249526P-2023

Réception par le Préfet : 26-05-2023

Publication le : 26-05-2023

III – VOTE DU BUDGET	III	
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3	

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2021016 (1) LIBELLE : REGULARISATIONS ADMIN SITES CAPTAGE EP

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	303 000,00	b 303 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	303 000,00	303 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	300 000,00	300 000,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice	
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	00,00	0,00	

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	-303 000,00
Excédent de financement si positif	, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Réception par le Préfet : 26-05-2023

Publication le : 26-05-2023

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2021020 (1)
LIBELLE : TRAVAUX DIVERS ET IMPREVUS BDC RECONDUCTION N°2

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	35 178,19	a 999 582,45	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2148	Autres constructions sol autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	35 178,19	999 582,45	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	35 178,19	999 582,45	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice	
T	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 370 249,61	d 0,00	
13	Subventions d'investissement	370 249,61	0,00	
13118 1316	Autres Subv. Équipt Etat Subv. équipt Autres E.P.L.	37 156,34 333 093,27	0,00 0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	-629 332,84
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Réception par le Préfet : 26-05-2023

Publication le : 26-05-2023

III – VOTE DU BUDGET	III	Ī
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3	

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2022001 (1) LIBELLE : ETUDES ET TRAV DIVERS SUR LE TERRITOIRE CAPNORD

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 205 469,11	5 037 625,85	b 5 037 625,85	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	203 000,00	203 000,00	0,00
2031 2033	Frais d'études Frais d'insertion	0,00 0,00	0,00 0,00	200 000,00 3 000,00	200 000,00 3 000,00	0,00 0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	205 469,11	4 834 625,85	4 834 625,85	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	205 469,11	4 834 625,85	4 834 625,85	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice	
Т	OTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 44 276,78	
13	Subventions d'investissement	0,00	44 276,78	
13118	Autres Subv. Équipt Etat	0,00	44 276,78	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	-5 198 818,18
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Réception par le Préfet : 26-05-2023

Publication le : 26-05-2023

III – VOTE DU BUDGET	III	ľ
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3	

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2022002 (1) LIBELLE : AMEN RESEAU AEP RUE CITERNE-ST LAURENT STE MARIE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	877 000,00	b 877 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	17 000,00	17 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	860 000,00	860 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	860 000,00	860 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
Т	OTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 640 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	640 000,00
13118	Autres Subv. Équipt Etat	0,00	640 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0.00	0.00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	-237 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

CAR NOR878-2890	410788-202280528P-12523
CAP NORBINIARYN	11QUE <del>- EA</del> U~BP - 2023

Réception par le Préfet : 26-05-2023

Publication le : 26-05-2023

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2022003 (1) LIBELLE : ACQUISITION UN LOGICIEL METIER PATRIMOINE SIG

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	111 000,00	b 111 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	111 000,00	111 000,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	0,00	0,00	110 000,00	110 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	00,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	-111 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

CAP NOR®7MAR99H1Q88=28280528P=25223

Réception par le Préfet : 26-05-2023

Publication le : 26-05-2023

III – VOTE DU BUDGET	
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

# OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2022004 (1) LIBELLE : TRAVAUX D EQUIPEMENT DIVERS SUR RESEAUX

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	732 100,00	b 732 100,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	32 100,00	32 100,00	0,00
2031 2033	Frais d'études Frais d'insertion	0,00 0,00	0,00 0,00	30 000,00 2 100,00	30 000,00 2 100,00	0,00 0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	700 000,00	700 000,00	0,00
2155 21561	Outillage industriel Service de distribution d'eau	0,00 0,00	0,00 0,00	300 000,00 400 000,00	300 000,00 400 000,00	0,00 0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL DECETTED AFFECTED		с 0,00	d 219 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	219 000,00
13118 1312	Autres Subv. Équipt Etat Subv. équipt Régions	0,00 0,00	219 000,00 0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

DECULTAT (- 1) (- 1)	540,400,00
RESULTAT = (c+d) - (a+b)	-513 100,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions pouvelles

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

CAP NORB7M2R97H1Q82222692526P252523	
-------------------------------------	--

Publication le : 26-05-2023

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2022005 (1) LIBELLE : ETUDES CONST UN RESERVOIR BOIS LEZARDS GROS MORNE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	161 000,00	b 161 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	161 000,00	161 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	160 000,00	160 000,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	00,0	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	-161 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

972-200041788-20230526-2-DE

Réception par le Préfet : 26-05-2023 Publication le : 26-05-2023

		IV - ANNEXES				2
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	I – ETAT DE	: LA DETTE – DETAI	L DES CREDITS DE	TRESORERIE		A1.1
	A1.1	A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)	OITS DE TRESORER	IE (1)		
	Date de la				Montant des remboursements N-1	
Nature	décision de	Montant maximum autorisé	M confession of the transfer			I PO PO Of tractions or consequent
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	réaliser la ligne de trésorerie (2)	au 01/01/N	Montain des mages N-1	Intérêts (3)	Remboursement du tirage	Encours restant du  au 0 /0 //N
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						

CAP NORD MARTINIQUE - EAU - BP - 2023

(1) Circulaire n° NOR: INTB8900071C du 22/02/1989.

5198 Autres crédits de trésorerie

5194 Billets de trésorerie

519 Crédits de trésorerie (Total)

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618. (2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du GGCT).

AR-Préfecture de La Martinique Acte certifie exécutoire

972-200041788-20230526-2-DE Réception par le Préfet : 26-05-2023

Publication le : 26-05-2023

A1.2 **ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE** IV - ANNEXES

		A1.2 –	A1.2 – REPARTITIO	ION PAR	N PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)	ETTE (	hors 1644	et 166	<u> </u>					
1			-		Emprunts et	dettes à l'ori	Emprunts et dettes à l'origine du contrat			-			-	
A			Date	ote C		Type de		Taux initial	itial		Pério-	Drofi	Possibilité	Caté-
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	d'émission ou date de mobilisation (1)	premier rembour- sement	Nominal (2)	taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	dicité des rembour- sements (6)	d'amor- tissement (7)	rembour- sement anticipé	gorie d'em- prunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)					00'0									
164 Emprunts auprès					3 813 216,65									
d'établissement de crédit (Total)														
1641 Emprunts en euros (total)					3 813 216,65									
CMQ 163602 F	AFD AGENCE FRANCAISE	17/12/2015		30/04/2016	1 000 000,00			2,000	2,000	euros	4	O	z	A-1
CMQ132102W	DE DEVELOPP AFD AGENCE FRANCAISE	09/05/2018		30/09/2018	221 666,65	ш		4,020	4,020	euros	-	O	z	A-1
	DE DEVELOPP			00000				9			Ó	ú	;	
CMQ133601D-10Z	AFU AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPP	18/07/2008		31/10/2008	900,000			4,400	4,460	euros	n	L.	Z	
CMQ135601D-T03	AFD AGENCE FRANCAISE	18/07/2008		31/10/2009	200 000,00			3,410	3,410	euros	Ø	۵	z	A-1
CMQ135701 E	DE DEVELOFF AFD AGENCE FRANCAISE	05/08/2005		31/12/2008	318 375,00	ш		4,100	4,100	euros	∢	O	z	A-1
	DE DEVELOPP					ı							:	,
CMQ163502E	AFD AGENCE FRANCAISE	18/12/2015		30/04/2016	850 000,00	ш		2,000	2,000	euros	∢	ပ	z	A-1
MON247064EUR/0259435/001	DEXIA - CFFL	29/03/2007		01/05/2008	423 175,00	F		4,610	4,610	euros	٧	Ь	z	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					00'0									
16441 Emprunts assortis d'une option					00'0									
de tirage sur ligne de trésorerie (total)														
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					00'0									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					00'0									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					00'0									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					00'0									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					00'0									

AR-Préfecture de La Martinique

972-200041788-20230526-2-DE

Acte certifié exécutoire Réception par le Préfet : 26-05-2023 Publication le : 26-05-2023

					Emprunts et	dettes à l'orig	Emprunts et dettes à l'origine du contrat							
			·					Taux initial	itial				Possibilité	•
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	Perio- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amortissement (7)	de rembour- sement anticipé O/N	Cate- gorie d'em- prunt (8)
1681 Autres emprunts (total)					00'0									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					00'0									
1687 Autres dettes (total)					00'0									
Total général					3 813 216,65									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle , B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.
(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

AR-Préfecture de La Martinique Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 26-05-2023 Publication le : 26-05-2023

972-200041788-20230526-2-DE

**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE** IV - ANNEXES

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

		A 1.2 - R	AI.2 - REFARIIION FA	OI AN NAT OI	אר טר טו		N NATONE DE DETTE (1101S 18449 et 188) (Suite)	מו י	(Suite)			
						morninse	Emprums et dettes au 01/01/N					
<b>Nature</b> (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Taux d'Intérêt	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Annuité de l'exercice Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		00'0		00'0					0,00	00'0	00'0	00'0
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		00'0		1 704 464,37					175 541,26	44 556,56	00'0	14 872,32
1641 Emprunts en euros (total)		00'0		1 704 464,37					175 541,26	44 556,56	00'00	14 872,32
CMQ 163602 F	z	00'0	A-1	00'000 029	12,00	ь		2,000	20 000,00	13 180,56	00'0	8 032,79
CMQ132102W	z	00'0	A-1	126 666,61	4,00	L		4,020	21 111,12	4 837,99	00'0	11,66
CMQ135601D-T02	z	00'0	,	303 692,98	4,00	ш		4,460	49 881,58	12 994,66	00'0	00'0
CMQ135601D-T03	z	00'0	A-1	71 604,78	4,00	L		3,410	12 048,56	2 339,88	00'0	00'0
CMQ135701 E	z	00'0	A-1	00'0	00'0	L		0,000	00'0	00'0	00'0	00'0
CMQ163502E	z	00'0	A-1	552 500,00	12,00	L		2,000	42 500,00	11 203,47	00'0	6 827,87
MON247064EUR/0259435/001	z	00'0	A-1	00'0	00,00	ш		0,000	0,00	00'0	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		00'0		0,00					0,00	00'00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		00'0		00'0					00'0	00'00	00'0	00'0
165 Dépôts et cautionnements reçus		00'0		00'0					00'00	00'0	00'0	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
conditions particulieres (Total)		000		000					6	8	o o	000
		00.5		0000		T			0000	0000	90,5	
1678 Autres emprunts et dettes (total)		00,0		00,0		1			00,0	00,0	0,00	00,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		00'0		00'0					00'0	00'0	0,00	00'0
1681 Autres emprunts (total)		00'0		0,00					0,00	00'00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					00'0	0,00	00'0	0,00
1687 Autres dettes (total)		00'0		00'0					00'0	00'00	0,00	0,00
Total général		0,00		1 704 464,37					175 541,26	44 556,56	00'0	14 872,32

# CAP NORD MARTINIQUE - EAU - BP - 2023

AR-Prefecture de La Martinique	Acte certifie executoire
972-200041788-20230526-2-DE	Réception par le Préfet : 26-05-2023
	Publication le : 26-05-2023

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe : V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux variable simple : P : fixe : V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux variable simple : P : fixe : V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux variable simple : D : fixe : V : variable simple simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable simple addition d'un taux variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable simple addition d'un taux variable simple simple addition d'un taux variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable simple addition d'un taux variable simple simp

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668. (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget. (13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6), 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte

euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668. (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prèt sur toute la durée du contrat. (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat

972-200041788-20230526-2-DE Réception par le Préfet : 26-05-2023

Publication le : 26-05-2023

IV – ANNEXES	ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX
--------------	---

CAP NORD MARTINIQUE - EAU - BP - 2023

A1.3

		I
$\overline{z}$	l	
S	H	ŀ
8		
Ξ	l	
×		
₹		
Ш		
П		
Ζ		
Ë	I	ľ
5		
H		
S	H	
SPAF		I
S		I
눋	H	ŀ
2		
를	H	ŀ
S		
S		
	H	
◙		
늗		
<b>₩</b>		
EP/	H	ŀ
2		1
က		l
ξ.		l
_	١	ı

% par type de taux selon le capital restant dû	90		0,00		0,00		00'0		00'0		00'0	Ī
												1
Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	90 0		00'0		0,00		00'0		00'0		00'0	
Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)			00'0		00'0		00'0		00'0		00'0	
Niveau du taux à la date de vote du budget (9)												
Taux maximal après couver- ture éventu-												
Coût de sortie (7)	00 0		00'0		00'0		00'0		00'0		00'0	
Taux maximal (6)												
Taux minimal (5)												
Dates des périodes bonifiées												
Durée du contrat												
Type d'indices (4)												
Capital restant dû au 01/01/N (3)	000		00'0		00'0		00'0		00'0		00'0	
Nominal (2)	000		00'0		00'0		00'0		00'0		00'0	
Organisme prêteur ou chef de file												
Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunne) (A)	Barrière simple (B)	TOTAL (B)	Option d'échange (C)	TOTAL (C)	Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)	TOTAL (D)	Multiplicateur jusqu'à 5 (E)	TOTAL (E)	Autres types de structures (F)	TOTAL (F)	

Page 63

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4

nar le Préfet : 26-05-2023

972-200041788-20230526-2-DE	Reception par le Prefet : 26-05-20
	Publication le : 26-05-2023

		A1.4 - TYPOLO	A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)	TITION DE L'ENCO	URS (1)		
<u>и</u>	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure			ces indices		est un indice hors zone euro		
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange	Nombre de produits	9	0	0	0	0	
de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens	% de l'encours	82,18	00'0	0,00	0,00	0,00	
unique). Taux variable simple plafonné ( <i>cap</i> ) ou encadré ( <i>tunnel</i> )	Montant en euros	1 400 771,39	00'0	00'0	00'00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	0,00	00'0	00'0	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	00'0	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	0,00	00'0	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(D) Multiplicateur jusqu'a 3 ; multiplicateur jusqu'a 5 capé	% de l'encours	0,00	0,00	00'0	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	00'00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	00'00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits						0
(F) Autres types de structures	% de l'encours						00'0
	Montant en euros						P 00'0

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

Réception par le Préfet : 26-05-2023 972-200041788-20230526-2-DE Publication le : 26-05-2023

règlement Périodicité qe ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE Date de fin du contrat nstrument de couverture Date de début A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) du contrat Notionnel de l'instrument de Nature de la couverture (change on IV - ANNEXES couverture Type de co-contractant Organisme Date de fin du contrat Capital restant dû au 01/01/N **Emprunt couver** 

	érence et d'une marge exprimée en point de p
nprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.	as défini comme la simple addition d'un taux usuel de ré
(1) Si un instrument couvre plusieurs er	(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est p

0,00

0,00

0,00 0,00

> Taux variable simple (total) Taux complexe (total) (2)

Taux fixe (total)

Total

l'emprunt couvert Référence de

le numéro de contrat)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer pourcentage.

0,00

0,00

0,0 0,0

0,00 0,00 0,00

0,00 0,00

0,00 0,00 0,00

0,00

0,00

0,00

intérêts (4)

des

couverture

taux)

3

reçues pour Primes la vente d'option

> Primes payées pour l'achat d'option

commissions Montant des diverses

Primes éventuelles

A1.5 ≥

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

AR-Préfecture de La Martinique

972-200041788-20230526-2-DE

Réception par le Préfet : 26-05-2023

Publication le : 26-05-2023

# ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

IV - ANNEXES

				Effet de l'ir	Effet de l'instrument de couverture	ture			
Instruments de couverture	:	Taux payé	· m	Taux recu (7)	(7)	Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat	s depuis l'origine du contrat	Catégorie d'emprunt (8)	nprunt (8)
(Pour cnaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Reference de l'emprunt couvert	Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération Après opération de couverture	près opération le couverture
Taux fixe (total)						00'0	0,00	0	
Taux variable simple (total)						00'0	00'0	C	
Taux complexe (total) (2)						00'0	00'0	0	
Total						00'0	00'0	0	

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Publication le : 26-05-2023

CAP NOR 976 AR 976 1078 2 2240 526 P - 12523 Réception par le Préfet : 26-05-2023

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
AUTRES DETTES	A1.6

### A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

CAP NOR® MARTHIU 82 20 20 526 p2 - 12523

Réception par le Préfet : 26-05-2023 Publication le : 26-05-2023

IV – ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2	

### A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur	
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du	01/01/2017
CGCT): 0,00 €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	UPEP BELLEVUE ET CALVAIRE	15	

**CAP NORD MARTINIQUE - EAU - BP - 2023** 

Acte certifié exécutoire 972-200041788-20230526-2-DE Réception par le Préfet : 26-05-2023 Publication le : 26-05-2023

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

### A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
	PROVISION	NS ET DEPRECIA	ATIONS BUDGET	AIRES		
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
	PROVISIONS	ET DEPRECIATION	ONS SEMI-BUDG	ETAIRES		
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

<sup>(2)</sup> Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

AR-Prefecture de La Martinique

Acte certifie executoire

Réception par le Préfet : 26-05-2023

Publication le : 26-05-2023

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

### A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

CAP NORB7M2R97M10788229280528P2-02523

Réception par le Préfet : 26-05-2023

Publication le : 26-05-2023

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

### **DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		401 541,26	I 401 541,26
16 Empru	nts et dettes assimilées (A)	175 541,26	175 541,26
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	175 541,26	175 541,26
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses	et transferts à déduire des ressources propres (B)	226 000,00	226 000,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10222	FCTVA	0,00	0,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	226 000,00	226 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	401 541,26	2 196 349,54	0,00	2 597 890,80

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

<sup>(2)</sup> Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

<sup>(3)</sup> Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

<sup>(4)</sup> Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

CAP NORD MARTINIQUE - EAU - BP - 2023

972-200041788-20230526-2-DE Réception par le Préfet : 26-05-2023

Publication le : 26-05-2023

Acte certifié exécutoire

IV – ANNEXES		
ELEMENTS DU BILAN		
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2	

### **RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTE	S (RESSOURCES PROPRES) = a + b	15 599 075,94	III 15 599 075,94
Ressourc	es propres externes de l'année (a)	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
Ressourc	es propres internes de l'année (b) (3)	15 599 075,94	15 599 075,94
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
28131	Bâtiments	20 000,00	20 000,00
28135	Installations générales, agencements,	10 000,00	10 000,00
28141	Bâtiments sur sol d'autrui	20 000,00	20 000,00
28153	Installations à caractère spécifique	2 831 073,40	2 831 073,40
28156	Matériel spécifique d'exploitation	1 806 764,16	1 806 764,16
29	Dépréciation des immobilisations		
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	10 911 238,38	10 911 238,38

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	15 599 075,94	1 516 646,77	845 580,81	0,00	17 961 303,52

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	2 597 890,80
Ressources propres disponibles	IV	17 961 303,52
Solde	V = IV - II (6)	15 363 412,72

<sup>(1)</sup> Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

<sup>(2)</sup> Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

<sup>(3)</sup> Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

<sup>(4)</sup> Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

<sup>(5)</sup> Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

<sup>(6)</sup> Indiquer le signe algébrique.

CAP NORD MARTINIQUE - EAU - BP - 2023

972-200041788-20230526-2-DE Réception par le Préfet : 26-05-2023

Publication le : 26-05-2023

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

CAP NORD MARTINIQUE - EAU - BP - 2023

972-200041788-20230526-2-DE Réception par le Préfet : 26-05-2023

Publication le : 26-05-2023

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.1.2

CAP NORD MARTINIQUE - EAU - BP - 2023

972-200041788-20230526-2-DE Réception par le Préfet : 26-05-2023

Publication le : 26-05-2023

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT	A5.2.1
COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	

CAP NORD MARTINIQUE - EAU - BP - 2023

972-200041788-20230526-2-DE Réception par le Préfet : 26-05-2023
Publication le : 26-05-2023

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A5.2.2
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT  COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	A3.2.2

AR-Prefecture de La Martinique Acte certifie executoire

CAP NORD MARTINIQUE - EAU - BP - 2023

972-200041788-20230526-2-DE

Réception par le Préfet : 26-05-2023

Publication le : 26-05-2023

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	<b>A</b> 6

### **A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'éta- lement	Date de la délibéra- tion	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
	TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

972-200041788-20230526-2-DE Réception par le Préfet : 26-05-2023 Publication le : 26-05-2023

**ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS** IV - ANNEXES

≥|4

# A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

972-200041788-20230526-2-DE

Réception par le Préfet : 26-05-2023 Publication le : 26-05-2023

**B1.1** ≥ ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE IV - ANNEXES

CAP NORD MARTINIQUE - EAU - BP - 2023

## B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

		ľ															
	Année de	de															
	mobilisation et	ion et						Périodi-				Tauxèla	Taux à la date de vote		lo agoipal	Annuité garar	Annuité garantie au cours de
	profil	=		Organisme			Durée	cité des	Taı	Taux initial		nd nb	du budget (6)	Catégorie	devises	), excellent	l'exercice
Désignation du bénéficiaire	d'amortissement de l'emprunt (1)	sement	Objet de	prêteur ou	Montant initial	Capital restant	rési-	- em-					· ·	d'emprunt	pouvant		
			, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	chef de file			quelle		Taux	Index Ta	Taux Ta	Taux Ind	Index Niveau	E n	modifier	En intérêts (8)	En capital
	Année	Profil						(2)	<u>(3</u>	(4) ac	actua- (	(6)	(4) de taux	×	remprunt		
Total des emprunts																	
contractés par des																	
collectivités ou des					00'0	00'0										00'0	0,00
EP (hors logements																	
sociaux)																	
Total des emprunts																	
autres que ceux																	
contractés par des					00 0	000										000	00 0
collectivités ou des					9	9										96	6
EP (hors logements																	
sociaux)																	
Total des emprunts																	
contractés pour des					ć	9										000	9
opérations de					00,00	00,00										00,0	00,0
logement social																	
TOTAL GENERAL					00'00	00'0										00'0	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) II s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés)

CAP NORB MARTINIQ 8 2 2 2 2 2 5 2 5 2 5 2 5 2 5 2 3

Réception par le Préfet : 26-05-2023

Publication le : 26-05-2023

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX	B1.2
GARANTIES D'EMPRUNT	

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT		Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	Α	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	В	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	С	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	18 173 809,09

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	1/11	0,00
--	------	------

<sup>(1)</sup> Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

<sup>(2)</sup> Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

<sup>(3)</sup> Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

CAP NORD MARTINIQUE - EAU - BP - 2023

972-200041788-20230526-2-DE Réception par le Préfet : 26-05-2023

Publication le : 26-05-2023

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

### B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
- (2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
- (3) Objet pour lequel est versée la subvention.

CAP NOR 87M 2891410 8 2 22 20 5 26 P - 2 10 2 3

Réception par le Préfet : 26-05-2023

Publication le : 26-05-2023

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

### **B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL**

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

Réception par le Préfet : 26-05-2023 Publication le : 26-05-2023

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.5

**B1.5 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE** 

CAP NORB MARTINIC 82-2022 9526 P-20523

Réception par le Préfet : 26-05-2023

Publication le : 26-05-2023

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

### **B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à	Dette en capital	Annuité à verser au cours de l'exercice
	entions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
8018 Autre	es engagements donnés				0,00	0,00	0,00
Au profit d	organismes publics				0,00	0,00	0,00
Au profit d	organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TO	ΓAL			0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

CAP NORD MARTINIQUE - EAU - BP - 2023

972-200041788-20230526-2-DE

Réception par le Préfet : 26-05-2023 Publication le : 26-05-2023

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

### **B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**

Année	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en	Périodicité	Créance en capital à	Créance en capital	Annuité reçue au
d'origine			années		l'origine	01/01/N	cours de l'exercice
8027 Subve	entions à recevoir par annuités (annuit	és restant à recevoir)			0,00	0,00	0,00
8028 Autres	s engagements reçus				0,00	0,00	0,00
A l'exception	on de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
Engagemer	nts reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	T	OTAL			0,00	0,00	0,00

CAP NORD MARTINIQUE - EAU - BP - 2023

972-200041788-20230526-2-DE

Réception par le Préfet : 26-05-2023

Publication le : 26-05-2023

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

### **B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

		Montant des AP	SATIONS DE PRO		Montant des CP	
N° ou intitulé de l'AP	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
2023APEP03 Acquisition de matériels informatiques et de bureaux	38 126,61	0,00	38 126,61	0,00	14 001,36	0,00
2021APEP01 Construction du reservoir de Vallon au	735 000,00	0,00	735 000,00	524,84	205 000,00	0,00
Lorrain 2021APEP02 Modernisation et optimisation de linterconnexion Vivé/ CAPNORD/ CAESM au Galion - Commune de	2 101 000,00	120 555,60	2 221 555,60	22 648,81	2 198 906,79	0,00
Trinité 2021APEP03 Recherche en eau sur le territoire de	1 300 000,00	25 200,00	1 325 200,00	70 560,00	1 254 640,00	0,00
CAPNORD 2021APEP05 Rehabilitation de réservoirs d eau	525 000,00	0,00	525 000,00	0,00	525 000,00	0,00
potable 2023APEP01 Renouvellement de réseaux en	3 014 000,00	0,00	3 014 000,00	0,00	1 523 000,00	0,00
eau potable 2021APEP04 Régularisation Administrative	505 000,00	0,00	505 000,00	472,87	303 000,00	0,00
des Captages 2021APEP06 Sécurisation et renforcement des ouvrages supports de l	1 052 000,00	0,00	1 052 000,00	0,00	302 000,00	0,00
adduction de la source de Morestin 2023APEP02 Travaux de renforcement et modernisation des réseaux et des ouvrages en eau potable	22 110 000,00	0,00	22 110 000,00	0,00	5 030 325,85	0,00

<sup>(1)</sup> Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

<sup>(2)</sup> Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

<sup>(3)</sup> Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

**CAP NORD MARTINIQUE - EAU - BP - 2023** 

972-200041788-20230526-2-DE Réception par le Préfet : 26-05-2023

Publication le : 26-05-2023

Acte certifié exécutoire

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

### B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

		Montant des AE			Montant des CP	
N° ou intitulé de l'AE	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
2023AEEP01	26 840,00	0,00	26 840,00	0,00	1 677,50	0,00
Abonnement et						
communications						
Téléphonie IP						
2022AEEP01	24 000,00	-11 037,00	12 963,00	0,00	2 748,60	0,00
Fourniture de						
service de						
télécommunications						
2022AEEP02 Mise	34 164,00	0,00	34 164,00	0,00	9 490,00	0,00
en uvre,						
abonnement,						
gestion et						
maintenance d un						
accès Internet en						
fibre optique						

<sup>(1)</sup> Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

<sup>(2)</sup> Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

<sup>(3)</sup> Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

972-200041788-20230526-2-DE

Réception par le Préfet : 26-05-2023 Publication le : 26-05-2023

IV – ANNEXES
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

CAP NORD MARTINIQUE - EAU - BP - 2023

≥ | 2 1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMP	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)	(3)	EFFECTIFS BUDG	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)	EMPLOIS T (4)
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Directeur général des services		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Directeur général adjoint des services		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00,00
Directeur général des services techniques Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		00'0	00,0	00,0	00,0	00,00	00,0
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
FILIERE TECHNIQUE (c)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
FILIERE SOCIALE (d)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
FILIERE SPORTIVE (g)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
FILIERE CULTURELLE (h)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
FILIERE ANIMATION (i)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
FILIERE POLICE (j)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
TOTAL GENERAL (b + c + d + $e$ + f + $g$ + h + i + j + k)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0

<sup>(1)</sup> Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

<sup>(2)</sup> Catégories : A, B ou C.

<sup>(3)</sup> Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi. (4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travaille (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travaille (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotifie de temps de travaille (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotifie de temps de travaille (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotifie de temps de travaille (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotifie de temps de travaille (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotifie de temps de travaille (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotifie de temps de travaille (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents de l'activité de la compte de l'activité de la compte de l'activité de la compte de la compte

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

**CAP NORD MARTINIQUE - EAU - BP - 2023** 

<u>21.1</u> ≥ AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N IV - ANNEXES

### C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

	21.1		EI CONTEE A	politica de la maria (sanc)		
AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES	SECTEUR	REM	REMUNERATION (3)	CON	CONTRAT
	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				00'0		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				00'0		
TOTAL GENERAL				00'0		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB: Urbanisme (dont aménagement urbain).
S: Social.
MX: Médico-social.
MT: Médico-technique.
S: Sportif.
MT: Médico-technique.
CULT: Culturel
CULT: Culturel
MM: Admination.
PM: Police.
OTR: Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuells bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT: Worlf du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée):
3.4° article, 3.4 en alinéa accroissement emporaire d'activité.
3.4° article, 3.4 en alinéa accroissement emporaire d'activité.
3.4° article, 3.4 en alinéa accroissement emporaire d'activité.
3.4° article, 3.4 en alinéa autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, matemité...).
3.2° article, 3.4 en alinéa d'activité du montionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, matemité...).
3.3° article, 3.4° article, 3.4° article activité du montionnaire autorisé à la conficionnaire autorisé à la confidence de production de 1000 habitants et des fonctions de 1000 habitants et des groupements composés de communes demoire de mairie des communes de moirs de 1000 habitants et des groupements composés de communes de moirs de 1000 habitants et des groupements composés de communes de moirs de 1000 habitants et des groupements de moirs de 1000 habitants et des groupements de moirs de 1000 habitants et des groupements de moirs de 2000 habitants et des groupements de moirs de 1000 habitants et des groupements de moirs de 2000 habitants et des groupements de moirs de 1000 habitants de 1000 habitants

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985

Réception par le Préfet : 26-05-2023

Publication le : 26-05-2023

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	04.0
ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT	C1.2
EMPLOYE PAR LA REGIE	

C1.2 - ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

<sup>(1)</sup> Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

**CAP NORD MARTINIQUE - EAU - BP - 2023** 

972-200041788-20230526-2-DE Réception par le Préfet : 26-05-2023
Publication le : 26-05-2023

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

### C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
<u>Autres</u>				

<sup>(1)</sup> Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

<sup>(2)</sup> Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

<sup>(3)</sup> Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

972-200041788-20230526-2-DE Réception par le Préfet : 26-05-2023 **CAP NORD MARTINIQUE - EAU - BP - 2023** Publication le : 26-05-2023

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

CAP NORB MARTINIQUE 20220528 p2 - 12523

Réception par le Préfet : 26-05-2023 Publication le : 26-05-2023

IV – ANNEXES IV
ARRETE ET SIGNATURES D

Nombre de membres en exercice : 0 Nombre de membres présents : 0 Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES:
Pour: 0
Contre: 0
Abstentions: 0

Date de convocation :

Présenté par (1) , A le (1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A, le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A,le

<sup>(1)</sup> Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

<sup>(2)</sup> L'assemblée délibérante étant : .

<sup>(3)</sup> L'ajout des signataires est désormais facultatif.